

A partir du 17 janvier et jusqu'au 16 février 2019, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Vous trouverez ci-dessous, noms et districts de ces agents qui seront identifiables grâce à une carte tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire.

Ils déposeront à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous vous posez. Ils pourront aussi vous aider à remplir les questionnaires.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez faire parvenir vos questionnaires complétés directement à la Mairie ou à l'INSEE, au plus tard le 16 février 2019.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.

En dehors du caractère obligatoire de cette enquête, votre réponse est importante car elle permet de déterminer les dotations de l'Etat à la commune, ainsi que de prévoir les équipements nécessaires pour l'avenir.

Le recensement est d'intérêt général.

Participer au recensement est un acte civique.

Pour tous renseignements, vous pouvez :

- contacter les services de la Mairie au 05.65.32.71.00

- consulter le site internet de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr

LES AGENTS RECENSEURS

District 5 - Madame Christine BECHENIT



Quartier de la Recège, le Puy d'Alon, rue de la Recège impair, rue des 2 Pigeonniers, av. Jean Jaurès impair, av. Martin Malvy pair, rue du Puy d'Alon impair, chemin des Ayrals, rue des Ayrals, rue du 19 mars.

District 19 - Police Municipale



Rue du Dragon, rue de Timbergues, impasse du vieux moulin, les Combettes, la Forge, le Boulet, le Causse, Bourzolles.

District 21 - Madame Nathalie D'HELT



Rues de Denny, Raymond de la Prade, impasse et av. Jean Jaurès, rue de la Recège (partiel), rue de la République, route de Borrière, rue de Timbergues, impasse et rue des Aubugues, rue de la Fontaine, rue de Présignac pair.

District 23 - Madame Marie CLAVIER



Av. du Gal de Gaulle impair, rue de la Recège pair, rue de la Borie impair, av. Jean Jaurès, rue du Canal.

District 25 - Madame Aurélie BAFLET



Route de Martel pair, rue de Grozel, la Féraudie, le Pigeon, le Gachou, la Borie de Couderc, route de St Sozy, le Mût, la Croix de Gay, Galinat, route de l'Arbre Rond, bd Louis Jean Malvy pair, av. Pierre Verlhac, rue M. Portal, av. du Gal de Gaulle pair, rue de Croquet.

District 27 - Madame Nathalie DUBOIS



Av. de Toulouse impair, bd Louis Jean Malvy impair 7 et 9, av. de Sarlat impair, allée François de Souillac, rue Gabriel Vicat, impasse et rue de la Pomme, rue des Ondines, rue Edmond Michelet, rue Paul Chambert, rue des Granges, chemin de Baillot.

District 12 - Monsieur Philippe GERAULT



Av. Gambetta pair, allées Verninac, rue et place Saint-Martin, place Doussot, rue du blé, rue du Pont, rue de Juillet, rue Cessac, rue Malvarès, place de la Nau, rue de la Sourde, rue Orbe, rue Louqsor, place Betz, place de l'Abbaye (esplanade A. Chastagnol), avenue de Sarlat pair, rue de la Gourgue.

District 20 - Monsieur Patrick RAÏS



Présignac, chemin du Biard, les Marjaudes, av. de Sarlat, les Cuisines, le Pondaillan, la Rocque, le Barry, Saint-Etienne, chemin d'Eyvignes et Tessonnières.

District 22 - Madame Frédérique VINCENT



Av. de Sarlat impair, rue des Anciens d'Indochine, av. Roger Couderc impair, av. Martin Malvy impair, rue de la Fontaine, rue de Présignac impair, av. de Sarlat pair, allées Pivaudran, les Embaysses, rue J. Delmas, av. du 8 Mai, bd Beausoleil, av. de Verdun, rue P. Thibault, chemin des Amoureux.

District 24 - Monsieur Thierry CAPO



Bd Louis Jean Malvy impair, rue de la Recège, av. Gambetta impair, rue de la Halle, rue du Puits, place et rue Roucou, rue de Juillet de 20 à 48, rue du pressoir, rue Benetou, place des Toiles, rue des Oules, rue Careyrou, rue du Barry des Campis, rue des craquelins, rue des porches, rue Malvarès, rue du lavoir, rue du Rajol, rue de la Borie pair, place et rue du Figuier.

District 26 - Madame Isabelle THOMAS



Biorouge, av. de Toulouse pair, impasse et bd des Molières, chemin des vignes, Croix St Jean, rue E. Mompert, bd Louis Jean Malvy pair 4 à 10, rue Haure Placé, rue Bourthoumieux, rue du Maquis.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Parents, les inscriptions à l'école maternelle, pour la prochaine rentrée de septembre 2019, auront lieu du 11 mars au 24 mai 2019.

Cela concerne les enfants nés en 2016. En fonction des places disponibles, seront également accueillis ceux nés début 2017.

Une pré-inscription en Mairie est obligatoire; ensuite, vous prendrez rendez-vous auprès de la directrice au **05.65.37.83.05**.



Le mot du Maire

Tout d'abord, au nom de mon conseil municipal, je vous souhaite une bonne année. Qu'elle soit sereine pour vous et vos proches.

Ce n'est pas sans émotion que je pense aussi aux malades à qui je souhaite patience et prompt rétablissement.

2019 sera aussi, si tous nos projets se concrétisent – et ils sont en bonne voie – une année de bouleversement pour notre commune qui sortira ainsi de sa torpeur.

Le temps est fini de monter les dossiers dans l'isolement de nos mairies et c'est grâce à leur attractivité et au support de CAUVALDOR que nos projets ont été retenus.

Je suis donc confiant pour l'avenir de notre commune et c'est donc avec optimisme que je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé.

Votre maire,
Jean-Michel SANFOURCHE

Johann Strauss
2019

Le Concert du Nouvel An
Orchestre du Centre Philharmonique et ses soprani
Strauss Valses, Polkas et Marches.
Airs d'Offenbach et Puccini,
Direction Richard Beswick



SOUILLAC
6 Janvier 2019
PALAIS DES CONGRÈS - 16h30

Au profit des enfants porteurs d'autisme

Adultes 20€ jeunes 10€ moins de 12 ans gratuit.
Billets en vente sur place et à la Maison de la Presse de Souillac et Martel

Renseignements au 06 14 23 78 68



Illustration: M. B. - M. B.

Janvier

- **Dimanche 6 janvier** : Concert du Nouvel An avec l'Orchestre du Centre Philharmonique et ses soprani, à 16h30 au Palais des Congrès. Programme : Strauss valse, polkas et marches, airs d'Offenbach et Puccini. Direction : Richard Beswick. Tarifs : adultes 20€, jeunes 10€, gratuit pour les -12 ans. Billets en vente sur place et à la Maison de la Presse de Souillac et Martel. Renseignements au 06.14.23.78.68. Organisé par le Lions Club en collaboration avec la ville de Souillac et Cauvaldor, au profit des enfants porteurs d'autisme.
- **Vendredi 11 janvier** : Cérémonie des vœux du Maire à 18h30, au Palais des Congrès. Remise des prix du concours de maisons et / ou jardins décorés pour Noël.
- **Dimanche 13 janvier** : Le SEL (Service d'Echanges Locaux) de Souillac organise une « Récup'Soupe » gratuite et ouverte à tous, à partir de 11h, salle du Bellay.
- **Jeudi 17 janvier** : A 15h, bibliothèque municipale, atelier écriture, suivi à 16h30 du club lecture. Discussion autour du livre « La Fille du train » de Paula Hawkins animée par Michel Desprez.
- **Dimanche 20 janvier** : Championnats du Lot de Cross-country organisés par l'association Athlé 46 avec l'aide du Comité Départemental d'Athlétisme, de 9h à 17h, plaine des jeux et stade. A l'issue de cette journée, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. Possibilité de déjeuner à 12h. Renseignements au 06.81.73.34.24. Ouvert à tous.
- **Du mercredi 23 janvier au samedi 2 mars** : Exposition de peintures d'Hervé Legros « Animaux sauvages », bibliothèque municipale. Entrée libre.
- **Jeudi 24 janvier** : Le Secours Populaire de Souillac vous propose un programme de réjouissances solidaires autour du « Don Actions » 2019. Soirée « Surprises » au Lycée hôtelier de Souillac, à 19h, autour d'un dîner incluant un jeu solidaire « Don Actions ». Les places sont limitées, réservations au 06.77.85.70.86 ou 06.33.88.44.26 **avant le 15 janvier 2019**. Tarif : 30€.
- **Samedi 26 janvier** : Vernissage de l'exposition d'Hervé Legros « Animaux sauvages », bibliothèque municipale à 11h. Offert par l'association « Lire, Voir, Ecouter », 14h30 au Palais des Congrès.

- **Dimanche 27 janvier** : Grand loto du Lions Club au profit des non voyants, à 14h30 au Palais des Congrès. De nombreux lots de valeur à gagner. Buvette.

- **Mercredi 30 janvier** : Don du sang de 14h à 19h, salle du Bellay.

Février

- **Du vendredi 1er février au samedi 2 mars** : Exposition de peintures d'Hervé Legros « Animaux sauvages », bibliothèque municipale. Entrée libre.
- **Dimanche 3 février** : Le Secours Populaire de Souillac vous propose un programme de réjouissances solidaires autour du « Don Actions » 2019. Déjeuner à « La Maison de la Truffe » de Cuzance dans une ambiance sereine et surprenante incluant un jeu solidaire « Don Actions ». Les places sont limitées, réservations au 06.77.85.70.86 ou 06.33.88.44.26 **avant le 15 janvier 2019**. Tarif : 20€.
- **Samedi 9 février** : A l'occasion du Nouvel An chinois, atelier découverte de la calligraphie chinoise, de 14h à 16h30, bibliothèque municipale. Animé par Sheng Sheng Guan de la boutique « Kokokido ». Inscription obligatoire, participation de 3€ pour le matériel.
- **Samedi 9 février** : Loto des Ecoles de Souillac organisé par l'association « Les Ecoliers Souillagais » avec la participation des écoles élémentaire et maternelle de Souillac, à 20h30 au Palais des Congrès. De nombreux lots à gagner, buvette et restauration sur place.
- **Jeudi 14 février** : A 15h, bibliothèque municipale, atelier écriture suivi à 16h30 du club lecture. Discussion autour du livre « Boule de suif » (ou titre au choix) de Guy de Maupassant, animée par Michel Desprez.
- **Dimanche 17 février** : Concert de la Saint Valentin organisé par l'école de musique de Souillac, à 15h30 au Palais des Congrès. Avec l'Harmonie de Cahors et l'Harmonie de Gourdon dirigées par Jean-Pierre Vermeeren, la chorale Cantarelle de Payrac dirigée par Corinne Fillat et la chorale Cant'Souillac dirigée par Simona Bordes. Programme éclectique et varié.

APRÈS SA GRATIFÉRIA LE SEL DE SOUILLAC VOUS INVITE À SA

Récup'soupe

Muni(e) d'un bol et d'une cuillère venez déguster plus de vingt soupes faites maison

C'est gratuit

NOMBREUSES ANIMATIONS L'APRÈS-MIDI
● Jeux ● Lecture de contes ● Sketches ● et autres

13 Janvier DIMANCHE
salle du Bellay
À PARTIR DE 11h

Venez seul(e) ou en famille partager un moment avec le

SEL de Souillac
SYSTEME D'ÉCHANGE LOCAL



croix-rouge française

Réouverture de la vesti - boutique de la Croix Rouge, antenne de Souillac, rue du Maquis :
Lundi 7 janvier 2019

Lundi de 14h à 17h
Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Durant tout le mois de janvier, promotion spéciale sur les manteaux, vestes et pull overs de toutes tailles et pour tous.

dimanche 13 janvier à 15 h

SOUILLAC - Cinéma "le Paris"

Souillac en JAZZ Souillac en scène Souillac école de musique

vous invitent à la projection du film :

"corps à cordes" Théo Ceccaldi

Entrée : 5 €
gratuit pour les moins de 16 ans

en présence du réalisateur Christian Pouget

Côté santé...

Changement du côté des professionnels de santé : le Dr SERBAN, médecin généraliste, installé au 31, bd Louis Jean-Malvy, n'exerce plus à Souillac.

Un nouveau médecin généraliste est arrivé à Souillac depuis le 12 novembre 2018 : **le Dr Andrei CIMPAN**. Sur rendez-vous à la Maison de Santé au **05.33.52.07.66**.



Equipe Mobile de Gériatrie

L'équipe Mobile de gériatrie de l'Hôpital de Gourdon va intervenir, sur rendez-vous, sur votre Maison de Santé Pluridisciplinaire à compter de janvier 2019.

Cette équipe est composée d'une infirmière qui assure les évaluations en lien avec un médecin, et d'une secrétaire.

Sa mission principale est **une activité de Prévention de Santé Publique** avec le dépistage de la Fragilité et sa prise en charge par une infirmière spécialisée, formée.

Ce dépistage permettra de réaliser une évaluation globale des facteurs de risque de perte d'autonomie.

La correction de ces facteurs de risque permettra un retour à un meilleur état de santé et la lutte contre la dépendance liée à l'âge.

 **Suis-je concerné(e)?**

Vous avez 65 ans ou plus, et au cours de ces derniers mois :

| | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Vous avez perdu du poids Involontairement ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vous vous sentez plus fatigué ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vous avez plus de difficultés pour vous déplacer ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vous vous plaignez de votre mémoire ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vous marchez moins vite ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si vous répondez « Oui » à au moins une de ces questions:

Parlez-en à votre médecin

Vous êtes peut être concerné(e).

Le médecin généraliste reste le pivot du dispositif. Pour prendre RV, appeler le secrétariat au 05 65 27 65 80 (du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h).

Infos utiles...

- **Prochaines permanences de l'Armée de Terre** : mercredis 16 janvier et 20 février, de 13h30 à 16h30, salle voûtée, avenue de Sarlat.

- **Permanences de l'ADIL** : vendredis 18 janvier et 15 février, de 13h30 à 16h, salle Salives à la mairie.

Côté droits...



RGPD est l'initiale de Règlement Général pour la Protection des Données et désigne la dernière directive européenne concernant les données personnelles, publiée en 2016 et devant entrer en application dans les états membres le 25 mai 2018. Un « traitement de données personnelles » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement). Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant. Prudence donc, sachez que vous devez être vigilants avant de cliquer « j'accepte les conditions d'utilisation » mais un traitement de données personnelles n'est **pas nécessairement informatisé** : les fichiers papier sont également concernés et doivent être protégés dans les mêmes conditions. Pour toute information complémentaire : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reglement-general-protection-des-donnees-rgpd>

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE D'URBANISME

Tous les travaux, qu'ils soient engagés par des particuliers ou des professionnels, amenant une ou plusieurs modifications de l'aspect extérieur d'un bien (immeuble, maison et/ou terrain, local commercial...) sont soumis aux règles d'urbanisme. A titre d'exemple, réfection de toiture, ravalement de façade, isolation par l'extérieur, changement de porte(s) et de fenêtre(s), installation d'un bloc de climatisation ou de pompe à chaleur, édification d'un abri de jardin, d'un carport, d'une piscine, modification d'une façade commerciale, installation ou modification d'enseigne commerciale, clôture... sont soumis à autorisation préalable du Maire. Aussi, nous vous recommandons d'obtenir l'accord préalable d'urbanisme correspondant à vos travaux, justifié par un arrêté du maire et opposable aux tiers, avant d'engager tout frais. Des prescriptions particulières, voir un refus d'autorisation, sont toujours possibles. Vous avez un doute sur l'autorisation nécessaire à votre projet, renseignez-vous et prenez conseil en mairie.

PHARMACIES DE GARDE

- JANVIER 2019**
- **Du 1er au 8 janvier** : Pharmacie BONNET VELLE, place Léon Gambetta, MARTEL, 05.65.37.31.41
 - **Du 8 au 15 janvier** : Pharmacie SCHUERMANS, route de Souillac, MARTEL, 05.65.37.30.11
 - **Du 22 au 29 janvier** : Pharmacie du CENTRE, 25 bd Louis Jean Malvy, SOUILLAC, 05.65.32.79.48
 - **Du 29 janvier au 5 février** : Pharmacie POUYES, 28 avenue du Gal de Gaulle, SOUILLAC, 05.65.32.70.59
- FEVRIER 2019**
- **Du 5 au 12 février** : Pharmacie HADJ KACI, le Bourg, CRESSENSAC, 05.65.37.70.09
 - **Du 12 au 19 février** : Pharmacie BONNET VELLE, place Léon Gambetta, MARTEL, 05.65.37.31.41
 - **Du 19 au 26 février** : Pharmacie SCHUERMANS, route de Souillac, MARTEL, 05.65.37.30.11